

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL POUR LES LICENCES 2 INTITULE : CINÉMA DOCUMENTAIRE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Festival Traces de vies, Court métrage, Cinéfac
UE accessible aux étudiants de :	L2 Langues, Cultures et Communication L2 Lettres, Culture et Sciences Humaines
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<p>(2 ATELIERS AU CHOIX) Initiation à la réalisation de films documentaires courts Cet atelier est divisé en deux sections et deux intervenants avec différents projets en lien avec des commandes ou des projets ciblés (ex des collections d'herbiers universitaires et des travaux de chercheurs). L'initiation consiste à maîtriser les techniques du tournage et du montage et à créer un film court original. Cet atelier vise à doter les participants d'une initiation aux techniques de réalisation, de montage et d'exploration des différentes formes d'écriture dans le champ du cinéma documentaire de création. Les apprentis-cinéastes seront amenés à faire, seuls ou en petit groupe, l'expérience de tournage in situ à partir de contraintes techniques, de thèmes libres, suggérés ou imposés selon la progression de l'atelier et les projets de chacun. Thèmes envisagés : techniques et gestes du travail ; l'entretien filmé, corps et espace, concours Crous 2020 « Alchimie », paroles intergénérationnelles, handicap et société, cinéma et sciences.</p>
Nombres d'heures	48 heures (TD) x 2 ateliers
Responsable	Caroline Lardy Courriel : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Caroline Lardy, Maître de conférences en cinéma (Département Métiers de la culture, UCA), anthropologue-cinéaste. Thomas Roussillon, auteur-réalisateur indépendant.
Semestre où l'UE est proposée	Premier et deuxième semestre
Semestre où l'UE est validée	Deuxième semestre
Lieu d'inscription	Forum d'information au Rest'ocezo Campus des Cézeaux 63170 Aubière Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Forum d'information : jeudi 12 septembre 2019 (17h30-20h30) Service Université Culture : à partir du 16 septembre 2019
Début des activités	À partir de septembre 2019 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2019)
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité Accessible à tous les niveaux (débutants et expérimentés).
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.

Capacité d'accueil	16 participants x 2 groupes
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (salles précisées sur le site du SUC à partir de fin juillet 2019, et lieux de tournage)
Créneau horaire réservé	Voir calendriers des deux ateliers sur le site du SUC à partir de fin juillet 2019
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 :</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><u>Session 2 :</u> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1^{ère} session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
Complément d'information	